

« Ne sommes-nous pas tous en train de devenir des exilés ?

»



La Prof. M-
C. Caloz-
Tschopp.
Photo: CDM

Directrice de programme au Collège international de philosophie de Paris (CIPh), la Prof. Marie-Claire Caloz-Tschopp dresse le bilan du cours-séminaire qui s'est tenu à Genève, du 17 février au 18 mai dernier, sur le thème « repenser l'exil » qui a réuni de nombreux intervenants qui provenaient d'horizons différents. A l'occasion de la journée mondiale du réfugié, Voix d'Exils se propose de recueillir ses conclusions, afin de questionner la condition d'exilé.

Voix d'Exils : Pourquoi « repenser » l'exil ?

Prof. M-C. Caloz-Tschopp : Je constate avec préoccupation, depuis les années 1980, que le thème des étrangers est devenu un thème électoraliste dans beaucoup de pays d'Europe. En Suisse, il est systématiquement utilisé par l'Union démocratique du centre (UDC) et aussi par d'autres forces politiques pour criminaliser les étrangers en vue de glaner les suffrages des électeurs. La globalisation du capitalisme produit des exilés au sens classique, mais dans la mesure où la tendance gagne du terrain, on peut se poser la question si en fin de compte nous ne serions pas tous en train de devenir des exilés ? Je me demande aussi pourquoi on assimile toujours l'exil au statut d'étranger. On peut vivre en exil dans son

propre pays. Il y a d'autres catégories de populations qui ont vécu et qui vivent en exil. Depuis le début du 19^{ème} siècle avec la constitution des Etats-nations, une telle pratique a entraîné la xénophobie qui s'est transformée en racisme d'Etat dans l'Union européenne et en Suisse. La xénophobie transformée en racisme induit dans la tête des citoyens une distinction entre les nationaux et les étrangers et leur racialisation en considérant qu'il y a finalement deux sortes d'humains : les humains à part entière et les autres, qui auraient une différence de « nature », alors qu'il n'y a qu'un genre humain auquel nous appartenons tous.

On constate également un isolement, une fragmentation des mouvements sociaux, un recul, une attaque des possibilités de l'expérience de la pensée et de la philosophie pour tous. Le programme vise à s'attaquer à ces deux problèmes. On constate aussi un recul des principes politiques fondamentaux en Suisse et en Europe. L'hospitalité, par exemple, l'UDC n'en parle jamais. Elle est pourtant à la base d'une politique de la paix comme l'a montré le philosophe Kant. Le silence à son propos dans une société montre que la guerre gagne du terrain. La richesse sociale, la plus précieuse, c'est l'échange basé sur l'hospitalité, dont il faut discuter et débattre des conditions. Malheureusement, des politiciens voient les choses autrement. Ils pratiquent une culture de guerre où il y a des amis et des ennemis et non pas des égaux ou des adversaires quand on est en conflit. Est-ce ce que nous en voulons? C'est au regard de ces constatations que j'ai jugé important d'engager, par le biais du cours-séminaire 2011 du CIPh à l'Université Ouvrière de Genève (UOG), une première étape de réflexion philosophique sur le thème « repenser l'exil ».

De quoi a-t-il été question lors du premier cours-séminaire 2011 de Genève?

Durant les sept séances du cours-séminaire, une trentaine de personnes sont intervenues pour partager leurs compétences,

recherches et expériences. Impossible de les nommer toutes, mais le programme, accessible sur le site du CIPh*, en fait état.

Nous avons commencé par déconstruire l'exil à partir de deux interrogations. La première est d'interroger le fait que l'exil serait une fatalité, un destin et que les exilés seraient alors forcément les victimes de « catastrophes » qui les placent dans une position d'impuissance fataliste et de victime humanitaire. Philosophiquement, une telle manière d'aborder l'exil qui est une expérience complexe, riche, ambivalente, faite de souffrances et de joies, de contraintes et de libérations, nous empêche de penser à la liberté, à l'autonomie, à la solidarité et à l'émancipation. La philosophe d'ex-Yougoslavie Rada Ivekovic a parlé de l'universalité, de la complexité et de la richesse de l'expérience de l'exil. Le sociologue Claudio Bolzman a montré toute la complexité de l'exil. L'ex-prisonnier politique Murad Akincilar a dit pourquoi il refusait l'exil et se battait pour une citoyenneté alternative. La réfugiée iranienne, Anahid Pasha Khani, a montré comment elle vivait l'exil en défendant le droit du travail dans un syndicat ici en Suisse. Le réfugié colombien German Osorio a montré que l'exil est une lutte constante et qu'il faut mûrir son expérience et la partager pour construire la solidarité.

La deuxième interrogation se rapportait à l'assimilation de l'exil au statut d'étranger. A chaque fois que j'ai parlé du programme de « repenser l'exil », on m'a parlé d'émigration. L'avocat Christophe Tafelmacher a montré qu'en Suisse, l'exil ne se rapporte pas qu'aux étrangers ; car dès le 19^e siècle, des errants, des artistes et des pauvres étaient aussi bannis de la société. Emile Ouedraogo et Giselle Toledo, assistants à l'Université de Genève, ont montré que dans le cas des fameux NEM (Personnes frappées de non-entrée en matière), un outil d'exception a été fabriqué. Il ne concerne pas que les étrangers. Au fond, le savoir et les normes sont en train

d'être transformés. Il y a une attaque du cadre politique et des droits.

En quoi le régime des NEM serait-il anticonstitutionnel selon vous?

Des expertises juridiques l'ont montré. Notons globalement que les droits fondamentaux de l'homme sont soumis aux droits constitutionnels. Il y a violation des droits fondamentaux quand des mesures installent des catégories de personnes dans une classe de sous-hommes. C'est ce à quoi on assiste avec le régime des NEM. On court le risque de voir s'étendre un tel régime à d'autres catégories de populations. Des exemples de l'histoire renforcent nos interrogations. Le régime nazi et le régime d'apartheid se sont illustrés par une telle philosophie raciste du droit et de la politique. Ces régimes ont commencé par attaquer des catégories de populations fragilisées, et après ils ont généralisé leur système.

Vous prônez donc de repenser la politique, les droits, le savoir pour repenser l'exil ?

« L'exil c'est la nudité du droit », écrit Victor Hugo. Repenser l'exil passe inévitablement par un retour réflexif critique sur ce qu'est un cadre constitutionnel, ce que sont les droits, la transformation de l'Etat et du contrat du « vivre ensemble ». La juriste du Service d'aide juridique aux exilés (SAJE), Chloé Bregnard, a rappelé les bases du droit constitutionnel. Dans la séance intitulée « exil, transformation de l'Etat et des droits », avec les syndicalistes et professionnels Jamsihid Pourampir, Philippe Sauvin, Jocelyne Haller, Patrick Taran, Gabriella Amarelle et André Castella, nous avons pu analyser des cas concrets comme la politique d'intégration, les travailleurs agricoles, le personnel du service public, ou encore les inclassables du marché du travail. Autant d'exilés de la société contemporaine. Il y a eu un exposé très important du philosophe André Tosel, qui a montré que le savoir en exil ne

se produisait pas seulement dans les universités mais aussi en prison. En se basant sur les textes du théoricien politique Antonio Gramsci, il a montré que lorsqu'on est mis dans un système de répression, on a vraiment besoin du « savoir moléculaire », qui n'est autre que la connaissance que l'on produit en étant en rapport avec d'autres, pour résister et éviter d'être envahi par la solitude. D'autres intervenants : Valeria Wagner, Jose Lillo, Omar Odermatt, Libero Zuppiroli, Diane Gillard, Nilima Changkakoti, Betty Goguikian, Aristide Pedraza, Marianne Ebel, Jean-Claude Métraux ont interrogé divers lieux et domaines de savoirs (l'université, l'internet, le théâtre, les sciences sociales et humaines, les pratiques professionnelles, le mouvement révolutionnaire etc.) pour évaluer quelles représentations y étaient présentes en rapport avec les deux interrogations de départ.

Envisagez-vous de soumettre les conclusions de vos réflexions aux autorités politiques ?

Le but du programme, qui est basé à Genève mais qui est itinérant, est la réflexion critique et la création dans le processus du programme qui s'étend sur six années. Nous sommes en train d'inventer une approche de philosophie partagée qui voudrait forger des citoyens mentalement forts, dotés d'énergie, d'intelligence et même de ruse et d'humour. Nous attendons que ces derniers soient capables de développer leur autonomie, d'utiliser leurs qualités pour transformer l'imaginaire, l'Etat et la société.

Prônez-vous donc, à l'occasion de la journée mondiale du réfugié, un changement philosophique de l'individu ?

Si vous voulez, oui ! Faire de la philosophie, c'est s'interroger sur ses propres schémas mentaux qui nous empêchent d'être curieux, de regarder d'une autre façon le monde dans lequel on vit et d'être optimiste. Le système actuel de globalisation attaque nos corps et notre pensée. Il est impérieux de nous réapproprier la richesse et la puissance

liés à l'exercice de la liberté et de l'autonomie en nous réappropriant la philosophie. Certes, elle n'apporte pas de recette miracle, mais elle appelle l'individu à mettre constamment sa pensée en mouvement pour construire inlassablement la justice, la liberté et l'égalité. Dans ce sens, une personne engagée dans une réflexion philosophique, comme celle du cours-séminaire sur l'exil, a plus de chances de résister au rouleau compresseur dans lequel tente de nous embourber le système actuel.

Quel bilan dressez-vous de la première phase du cours séminaire ?

Au début, je m'attendais à avoir moins d'une trentaine de participants, mais finalement 150 personnes se sont inscrites. Et plus de 40 institutions, ONG, etc. appuient le programme en Suisse et ailleurs. Le public a été riche, hétérogène en expériences, en compétences, en origines, en âge, en sexe etc... et j'ai trouvé cela extrêmement intéressant. Je me suis demandée pourquoi autant de gens venaient au cours-séminaire. Il y a eu beaucoup de réactions positives de la part du public. Lors du cours concernant le savoir, des réfugiés africains dans le public ont déploré le fait que lorsqu'ils arrivent en Europe, en Suisse, leurs savoirs ne sont pas reconnus alors que leur formation est inspirée du modèle occidental. Des femmes ont aussi souligné que les connaissances des femmes migrantes sont sous-utilisées. Il y aurait encore beaucoup à raconter sur les débats animés.

Pensez-vous que le cours-séminaire 2011 de Genève soit suffisant pour « repenser l'exil » ?

Absolument pas ! Pour atteindre sa mission, le programme s'étale sur six ans : de 2010 à 2016. D'ici à la fin de l'été, nous allons lancer un site internet qui recensera tous les exposés des intervenants et les matériaux du programme. Au mois de novembre, il y aura une première synthèse du cours-séminaire 2011 qui se déroulera à Genève. Puis nous mettrons

le cap sur l'Argentine en mai 2012, puis ensuite le projet est d'aller en Turquie avant de revenir de nouveau à Genève. J'ai parlé d'une durée de six ans pour que nous puissions apprendre à penser dans la durée d'un projet. La culture du zapping et la précarisation nous enferment dans le temps immédiat et on n'arrive plus à imaginer, à nous projeter dans l'avenir. Le cadre du programme donne la possibilité aux participants de se dire : « j'ai six ans pour réfléchir, pour repenser l'exil » : déconstruire des préjugés, des évidences et replacer, on le verra, l'exil dans le cadre de la citoyenneté.

Quel rôle peut jouer le requérant d'asile dans un tel processus ?

Je dois tout d'abord préciser que, pour moi, un requérant d'asile est un être humain comme n'importe quel autre. N'étant pas adepte de la politique du droit d'asile que subissent les requérants, je dirais qu'ils ont une place à part entière dans le cours-séminaire. Il faut juste qu'ils s'inscrivent. Celles et ceux qui le souhaitent peuvent apporter leurs idées et expériences en tant qu'intervenants. En outre, vu les inégalités et les violations des droits fondamentaux dont ils sont l'objet, les requérants auront des outils pour réfléchir et résister à la violence d'Etat. C'est clair qu'on ne pourra plus penser de la même manière l'exil ou la citoyenneté lorsqu'on suit ce programme jusqu'à son terme. Au fond, comme le soulignait Murad Acincilar, repenser l'exil amène à refuser l'exil, à construire le « dés/exil » et aussi à comprendre son universalité matérielle. Le requérant comme tout autre participant est invité. Si des problèmes d'ordre financier se présentent, au moment où ils s'inscrivent, qu'ils nous en informent et nous trouverons des moyens de pratiquer une solidarité concrète pour favoriser leur présence parmi nous.

Interview réalisée par CDM

Membre de la rédaction valaisanne de Voix d'Exils

*Adresse pour l'inscription : mccaloz.tschopp@gmail.com

Voir le programme sur www.ciph.org